

John
MacArthur

1 TIMOTHÉE

ÉDITIONS
IMPACT

230, RUE LUPIEN
TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC) G8T 6W4
CANADA

Introduction aux épîtres pastorales

Les deux lettres adressées à Timothée et celle à Tite appartiennent à une série d'écrits pauliniens connus sous l'appellation d'épîtres pastorales. Pourquoi les désigne-t-on ainsi ? Parce qu'elles ont pour destinataires Timothée et Tite, deux fils spirituels chéris de Paul qui exerçaient des fonctions pastorales. En effet, Timothée était responsable de l'Église d'Éphèse, alors que Tite dirigeait celles de l'île de Crète. Conjointement à celle destinée à Philémon, les épîtres pastorales constituent les seules lettres que Paul ait adressées à un particulier.

Les épîtres pastorales nous livrent le cœur de l'apôtre bien-aimé. Elles nous révèlent un nouvel aspect de sa personne, que taisent ses autres épîtres, en nous faisant état des relations personnelles qu'il entretenait avec ses intimes. Les dernières de sa plume, ces lettres sont les seules à nous informer des ultimes années de son ministère, suite à sa libération après son premier emprisonnement à Rome relaté dans le livre des Actes. Elles nous amènent à la victorieuse conclusion de sa vie, où l'apôtre a déclaré : « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi » (2 Ti 4.7).

Les épîtres pastorales tirent également leur importance du fait qu'elles constituent une précieuse mine d'informations sur des questions pratiques relatives à la vie et à l'organisation de l'Église. En effet, Paul n'a-t-il pas précisément écrit 1 Timothée afin que son protégé sache « comment il faut se conduire dans la maison de Dieu, qui est l'Église du Dieu vivant, la colonne et l'appui de la vérité » (1 Ti 3.15) ? Parmi les questions qui y sont abordées, nous trouvons l'adoration en public, la sélection et les qualités requises des dirigeants spirituels, la vie privée et le ministère public du pasteur, la manière de confronter le péché dans l'Église, le rôle des femmes, le soin des veuves et la gestion financière. En plus d'abonder en informations pratiques, les épîtres pastorales enseignent également, comme nous le verrons par la suite, d'importantes vérités doctrinales sur l'Écriture, le salut et le Sauveur.

LA PATERNITÉ DE L'ÉPÎTRE

Avant la montée de la grande critique destructrice du XIX^e siècle, personne au sein de l'Église n'aurait eu l'idée de contester la paternité paulinienne des épîtres pastorales (à l'exception des hérétiques déclarés comme Marcion). En fait, le témoignage que rend l'Église primitive de la paternité paulinienne des épîtres pastorales est aussi probant que celui afférent à tout autre de ses écrits inspirés, sauf Romains et 1 Corinthiens. Mains pères de l'Église du II^e siècle (notamment Ignace, Polycarpe et Clément de Rome) font effectivement mention d'elles dans leurs écrits. Sans compter qu'elles figurent dans le fragment de Muratori, liste de livres canoniques datant de la fin du II^e siècle. Au III^e siècle, des auteurs tels qu'Origène, Clément d'Alexandrie et Tertullien citent des passages tirés de ces épîtres en les attribuant à Paul. Même Eusèbe, historien ecclésiastique, dont les écrits remontent au début du IV^e siècle, reconnaît les épîtres pastorales comme faisant partie des authentiques épîtres pauliniennes. (Pour obtenir une liste exhaustive des preuves historiques en faveur de l'authenticité des épîtres pastorales, voir William Hendricksen, *New Testament Commentary: Exposition of the Pastoral Epistles*, Grand Rapids : Baker, 1981, p. 29-33 ; Homer A. Kent, fils, *Les épîtres pastorales*, Trois-Rivières [Québec] : Éditions IMPACT, 1981, p. 25-35.)

Par contre, en dépit du témoignage convaincant des épîtres elles-mêmes (voir 1 Ti 1.1 ; 2 Ti 1.1 ; Tit 1.1) et des preuves produites par l'Église primitive, de nombreux critiques contemporains nient que

Paul a écrit les épîtres pastorales. Ils en prêtent la paternité à un de ses dévoués adeptes, qui les aurait rédigées au II^e siècle en employant peut-être certains extraits authentiques des écrits de l'apôtre. La suite présente les cinq points sur lesquels ils fondent leurs allégations.

Premièrement, ils prétendent que les références historiques contenues dans les épîtres pastorales ne correspondent pas à la chronologie de la vie de Paul telle que décrite dans le livre des Actes. En cela, ils n'ont pas tort. Même ceux qui défendent la paternité paulinienne le reconnaissent volontiers. Toutefois, pour que les critiques puissent établir par cet argument que Paul n'est réellement pas l'auteur des épîtres pastorales, il leur faudrait prouver que l'apôtre n'a jamais été relâché après son emprisonnement à Rome, dont il est question à la fin du livre des Actes. Or, étant donné que ce livre ne fait aucune mention de l'exécution de Paul, il s'agit sans contredit d'un argument du silence. Quant au point de vue selon lequel Paul aurait été remis en liberté après son premier emprisonnement à Rome, le reste du Nouveau Testament et la tradition l'étaient pleinement.

Le livre narratif des Actes indique clairement qu'aucun chef d'accusation valable n'a été retenu contre Paul, fait qu'ont reconnu et le proconsul romain Festus (Ac 25.14-21) et Hérode Agrippa (Ac 26.32). Compte tenu de cela, « il est raisonnable de penser qu'en suivant son cours normal la justice romaine aura conduit à sa libération » (Donald Guthrie, *New Testament Introduction*, Downers Grove [Illinois] : InterVarsity, 1990, p. 623). Dans les épîtres qu'il a rédigées lors de son premier emprisonnement, Paul a d'ailleurs exprimé l'assurance qu'il avait de retrouver la liberté (Ph 1.19,25,26 ; 2.24 ; Phm 22), en contraste marqué avec l'attente de son imminente exécution lors de sa seconde incarcération (2 Ti 4.6). Par ailleurs, nombreux sont ceux de l'Église primitive qui croient que l'apôtre s'est bel et bien rendu en Espagne (voir Ro 15.28). Prenons l'exemple de Clément de Rome, qui écrira ceci aux Corinthiens une trentaine d'années après la mort de Paul : « devenu un héraut en Orient et en Occident, il a reçu pour sa foi une gloire éclatante. Après avoir enseigné la justice au monde entier, atteint les bornes de l'Occident, accompli son martyre devant ceux qui gouvernent » (*Épître aux Corinthiens de Clément de Rome*, de « Les Pères Apostoliques », Paris : Librairie Alphonse Picard et Fils, 1909, p. 17). Précisons que « les bornes de l'Occident » ne désignent pas alors la ville de Rome, soit le cœur de l'Empire, mais bien sa frontière occidentale en Espagne (voir Homer A. Kuen, *Introduction au Nouveau Testament* :

Les Lettres de Paul, Saint-Légier [Suisse] : Éditions Emmaüs, 1982, p. 346). Or, sans la remise en liberté de Paul, cette visite en sol espagnol n'aurait pu avoir lieu.

Après sa libération, l'apôtre œuvrera pendant quelques années avant d'être ramené derrière les barreaux (probablement en raison de la vague de persécutions instiguée par Néron), puis mis à mort. C'est justement au cours de cette période de liberté entre ses deux emprisonnements à Rome qu'auront lieu les événements dont il est question dans les épîtres pastorales.

Deuxièmement, les critiques croient fermement que les hérésies mentionnées dans ces lettres concordent avec l'irruption du gnosticisme au II^e siècle. Or, bien qu'il existe des similarités entre l'hérésie dénoncée dans les épîtres pastorales et le gnosticisme, les caractéristiques qui les différencient sont tout aussi importantes. Contrairement aux gnostiques du II^e siècle, les faux enseignants se trouvent toujours alors au sein de l'Église. De plus, à l'opposé du gnosticisme du II^e siècle, l'hérésie qu'ils propagent comporte des éléments empruntés au judaïsme (1 Ti 1.7 ; Tit 1.10,14 ; 3.9). Il est vrai que dans 1 Timothée 4.1 à 5 Paul s'insurge contre l'ascétisme et que les gnostiques de l'époque sont ascètes. Toutefois, ce ne sont pas les gnostiques qui ont inventé l'ascétisme, contre lequel Paul a également fait une mise en garde dans Colossiens 2.20 à 23. S'il est vrai que les gnostiques en sont venus à nier la résurrection corporelle, erreur que l'apôtre exposera dans 2 Timothée 2.18, il est aussi vrai qu'il y en a qui la nient depuis le début, puisque Paul les a réprimandés dans 1 Corinthiens 15. Bref, aucune des hérésies dénoncées dans les épîtres pastorales n'existait déjà du vivant de l'apôtre.

Les critiques amènent aussi comme argument que l'Église décrite dans les épîtres pastorales est trop bien structurée pour dater du I^{er} siècle. Ils insistent pour dire que dans ces épîtres l'Église adopte un modèle organisationnel qui ne verra le jour qu'au II^e siècle. Ils sont d'avis que Timothée et Tite correspondent aux évêques du II^e siècle, qui auront alors sous leur autorité des anciens et des diacres. En contraste, les dirigeants spirituels néotestamentaires ne se composent que d'anciens et de diacres, ce qui prouve selon eux que la rédaction des épîtres pastorales est ultérieure à l'achèvement du Nouveau Testament. Nous remarquerons, cependant, que cet argument va à l'encontre de Tite 1.5 et 7, où les termes *presbuteros* (ancien) et *episkopos* (évêque) désignent la même personne. Certains prétendent également, à tort, que Paul ne s'intéresse

pas à l'aspect organisationnel de l'Église. Or, Luc indique dans Actes 14.23 qu'au cours de leur premier voyage missionnaire Paul et Barnabas ont désigné des évêques et des diacres (Ph 1.1). Un autre fait qui nous porte à « réfuter la datation du II^e siècle, c'est que l'auteur met l'accent sur les qualités qu'on recherche chez l'ancien et le diacre, qualités qui ne manqueraient certainement pas d'être bien connues si on se trouvait alors au II^e siècle » (D. A. Carson, Douglas J. Moo et Leon Morris, *An Introduction to the New Testament*, Grand Rapids : Zondervan, 1992, p. 364).

Certains allèguent également que Paul ne peut pas être l'auteur des épîtres pastorales parce qu'ils n'y retrouvent pas les grands thèmes de sa théologie. Leur erreur provient du fait qu'ils ne tiennent pas compte de la nature même de ces lettres, que Paul adresse à deux de ses plus proches associés qui sont déjà bien imprégnés de sa théologie. De plus, tel que mentionné précédemment, ces épîtres abordent principalement des questions pratiques relatives à la vie et à l'organisation de l'Église.

Les épîtres pastorales contiennent *bel et bien* l'essentiel de la théologie paulinienne. Nulle part ailleurs dans la Bible l'inspiration divine de l'Écriture est-elle déclarée plus explicitement que dans 2 Timothée 3.15 à 17. C'est également dans Tite 3.5 à 7 que, parmi tous ses écrits, Paul expose peut-être la doctrine du salut avec la plus grande clarté et persuasion possible. Sans compter que les épîtres pastorales enseignent la divinité du Seigneur Jésus-Christ (Tit 2.13), son œuvre médiatrice (1 Ti 2.5) et son sacrifice expiatoire (1 Ti 2.6). En raison donc de ces éléments de preuve (et bien d'autres, trop nombreux pour être cités), le commentateur William Hendricksen fait remarquer à juste titre : « Il est étonnant que cet argument perdure » (*Pastoral Epistles*, p. 18).

L'argument final et le plus convaincant contre la paternité paulinienne (de l'avis de ceux qui nient que les épîtres pastorales sont de Paul) réside dans le vocabulaire employé. Les critiques font remarquer que plus d'un tiers des termes grecs utilisés dans les épîtres pastorales ne se retrouvent pas dans les dix autres épîtres émanant de Paul. De ce tiers, plus de la moitié n'apparaissent nulle part ailleurs dans le reste du Nouveau Testament. Selon eux, ces statistiques prouvent que les épîtres pastorales forment un ensemble distinct du reste des écrits de l'apôtre, et proviennent donc d'un autre auteur épistolaire.

Ici encore, un tel argument fait abstraction des circonstances entourant la rédaction des épîtres pastorales. En contraste avec les autres lettres de Paul, qui (à l'exception de celle à Philémon) s'adressent toutes

à des Églises, celles-ci ont des particuliers pour destinataires. De plus, elles n'abordent pas les mêmes questions que les autres écrits inspirés de l'apôtre, qui sont consacrés pour la plupart à l'enseignement de la saine doctrine et à la réfutation de l'erreur doctrinale. De toute évidence, Timothée et Tite n'ont pas besoin de ce type d'instruction. Sans compter qu'un contexte différent exige l'emploi d'un vocabulaire différent. Il va de soi qu'un pasteur contemporain s'exprimera très différemment quand il écrira à un ami intime que lorsqu'il prêchera à son assemblée. Pour résumer ce point, voici à quoi Donald Guthrie attribue les différences lexicales qui caractérisent les épîtres pastorales :

1. L'emploi de plusieurs mots nouveaux s'explique indubitablement par la différence du sujet traité. Le fait d'aborder certains thèmes pour la première fois ne peut qu'engendrer une multitude de nouvelles expressions.
2. Il arrive souvent que le style et le vocabulaire d'un auteur se modifient avec l'âge, fait dont il est important de tenir compte.
3. L'enrichissement du vocabulaire qui découle d'un changement de contexte de vie peut expliquer l'emploi accru d'une terminologie classique.
4. La différence entre les destinataires des épîtres pastorales et ceux des épîtres antérieures adressées à des Églises peut justifier certaines variantes stylistiques, de la même manière que les communications privées et publiques diffèrent inévitablement entre elles (*The Pastoral Epistles*, éd. rév., Grand Rapids : Eerdmans, 1990, p. 240).

Les critiques font également remarquer que les deux tiers des termes qui apparaissent dans les épîtres pastorales mais non dans le reste des épîtres pauliniennes se retrouvent dans les écrits des chrétiens du II^e siècle, d'où ils attribuent les épîtres pastorales à ce siècle. Précisons toutefois que « la plupart des termes qu'ont en commun l'auteur des épîtres pastorales et les auteurs du II^e siècle se retrouvent aussi dans d'autres écrits antérieurs à l'an 50 apr. J.-C. que Paul connaît indéniablement » (Carson, Moo et Morris, *Introduction*, p. 361).

Conscient des dangers qui guettent celui qui souhaite établir la paternité des épîtres pastorales en se fondant sur les différences lexicales, Joseph Henry Thayer, lexicographe du XIX^e siècle, fait une mise en garde contre « les erreurs monumentales qu'ont commises certaines personnes

en réduisant la question de la paternité des épîtres pastorales à de simples considérations lexicales » (*Greek-English Lexicon of the New Testament*, réimpression, Grand Rapids : Zondervan, 1970, p. 689). Comme Homer Kent observe avec pertinence : « Le témoignage uniforme de l'Église primitive doit avoir plus de poids que les différences de vocabulaire » (*Les épîtres pastorales*, p. 54 ; voir Guthrie, *Pastoral Epistles*, p. 21). (Pour un examen exhaustif de l'argumentation relative au vocabulaire épistolaire, voir Guthrie, *Introduction; Pastoral Epistles* (l'annexe, en particulier) ; Hendricksen, *Pastoral Epistles* ; et Kent, *Les épîtres pastorales*.)

Aucun des cinq arguments avancés par les critiques n'est fondé. De surcroît, l'allégation selon laquelle un auteur pseudonyme (un « pieux contrefacteur ») aurait rédigé les épîtres pastorales pose de sérieuses difficultés. (Pour en connaître davantage sur la question du pseudonyme, voir Carson, Moo et Morris, *Introduction*, p. 367s.)

Tout d'abord, en dépit des allégations des critiques, l'Église primitive ne souscrit pas aux « pieuses fraudes ». En effet, Paul n'a-t-il pas mis les chrétiens en garde contre les fausses lettres censées avoir été écrites de sa main (2 Th 2.2) et veillé à authentifier ses propres lettres (voir 2 Th 3.17) ? À ce sujet, Tertullien, père de l'Église, évoque dans un de ses écrits un dirigeant ecclésiastique qui aurait été démis de ses fonctions pour avoir fait un faux document au nom de Paul, bien qu'il l'ait fait par amour pour l'apôtre (*Traité du baptême*, XVII, Paris : Éditions du Cerf, 1952, p. 91).

Ce n'est pas non plus que la contrefaçon soit monnaie courante à l'époque de l'Église primitive, comme Carson, Moo et Morris nous le précisent : « Nous aurions tort d'aborder les épîtres néotestamentaires comme s'il arrivait souvent aux premiers chrétiens d'écrire des lettres au nom d'autres personnes. Pour autant que nous le sachions, il n'existe aucune lettre du genre émanant de chrétiens ayant vécu à, ni même vers, l'époque de la rédaction du Nouveau Testament » (*Introduction*, p. 368). L'hypothèse du pieux contrefacteur soulève d'ailleurs certaines questions troublantes : Pourquoi aurait-il contrefait *trois* lettres qui abordent essentiellement le même thème ? Pourquoi n'aurait-il pas imaginé pour Paul un itinéraire qui soit conforme au récit de la vie de l'apôtre consigné dans le livre des Actes ? Comment aurait-il pu duper l'Église primitive en l'amenant à accepter pour vrais les détails historiques contenus dans les épîtres pastorales si ceux-ci n'étaient qu'un fragment de son imagination ? À quel contexte historique spécifique du II^e siècle les épîtres

pastorales correspondraient-elles ? Selon quelles probabilités un fervent partisan de Paul aurait-il décrit son maître comme « un blasphémateur, un persécuteur, un homme violent [...] le premier [*des pécheurs*] » (1 Ti 1.13,15) ? L'auteur n'aurait-il pas été le pire des hypocrites en mettant ses correspondants en garde contre les imposteurs (voir 2 Ti 3.13 ; Tit 1.10) s'il avait été du même acabit ?

Nul doute que l'apôtre Paul a bel et bien rédigé les épîtres pastorales, comme l'Église l'a toujours soutenu (du moins, jusqu'au siècle dernier). (Pour plus de renseignements sur Paul, voir le chapitre 1 du présent volume.)

DATE, LIEU ET CONTEXTE DE RÉDACTION

Après avoir été libéré de son premier emprisonnement, Paul a rendu visite à certaines Églises clés au sein desquelles il avait œuvré, dont celle d'Éphèse. L'apôtre y a d'ailleurs laissé Timothée, en lui confiant le soin de régler les problèmes qui y sévissaient (1 Ti 1.3), avant de poursuivre lui-même son chemin jusqu'en Macédoine. Là, Paul rédige sa première lettre à Timothée, afin de lui indiquer comment bien s'acquitter de sa tâche. Vers la même époque (63 ou 64 apr. J.-C.), il écrit à Tite, qui exerce le ministère sur l'île de Crète. Remis en prison en raison de la nouvelle vague de persécutions instiguée par Néron, Paul y composera sa dernière lettre (2 Timothée), en attendant son exécution (vers 66 apr. J.-C.).

PLAN

- I. Adresse et salutation (1.1,2)
- II. Recommandations concernant la fausse doctrine (1.3-20)
 - A. La fausse doctrine propagée à Éphèse (1.3-11)
 - B. La saine doctrine qu'enseigne Paul (1.12-17)
 - C. L'exhortation adressée à Timothée (1.18-20)
- III. Recommandations concernant l'Église (2.1 – 3.16)
 - A. L'importance de la prière (2.1-8)
 - B. Le rôle des femmes (2.9-15)
 - C. Les qualités requises des dirigeants (3.1-13)
 - D. L'objet de la lettre de Paul (3.14-16)
- IV. Recommandations concernant les faux enseignants (4.1-16)
 - A. Portrait du faux enseignant (4.1-5)
 - B. Portrait de l'enseignant de la saine doctrine (4.6-16)
- V. Recommandations concernant les responsabilités du pasteur (5.1 – 6.2)
 - A. Sa responsabilité envers les membres qui pèchent (5.1,2)
 - B. Sa responsabilité envers les veuves (5.3-16)
 - C. Sa responsabilité envers les anciens (5.17-25)
 - D. Sa responsabilité envers les esclaves (6.1,2)
- VI. Recommandations concernant l'homme de Dieu (6.3-21)
 - A. Le piège de la fausse doctrine (6.3-5)
 - B. Le piège de la cupidité (6.6-10)
 - C. Le caractère et les visées de l'homme de Dieu (6.11-16)
 - D. Le bon usage des biens matériels (6.17-19)
 - E. L'attitude à adopter par rapport à la vérité (6.20,21)

Un enfant légitime en la foi

1

Paul, apôtre de Jésus-Christ, par ordre de Dieu notre Sauveur et de Jésus-Christ notre espérance, à Timothée, mon enfant légitime en la foi : Que la grâce, la miséricorde et la paix te soient données de la part de Dieu le Père et de Jésus-Christ notre Seigneur ! (1.1,2)

Y a-t-il plus grand bonheur pour des parents que celui de voir leur enfant devenir un adulte mûr et épanoui ? N'est-ce pas là l'objet de leurs prières, de leurs efforts et de leurs espoirs ? Certes. Et il en va de même dans le monde spirituel, car le parent spirituel ne peut connaître plus grande joie que celle d'engendrer un enfant légitime en la foi et de l'amener à la maturité.

Paul souhaitait, comme tout chrétien devrait y aspirer, perpétuer par ses enfants spirituels les vertus de la ressemblance à Christ. Il a cherché sans cesse à conduire des gens à Christ, qu'il a ensuite tendrement dirigés vers la maturité, afin qu'ils puissent se multiplier spirituellement à leur tour. Dans 2 Timothée 2.2, l'apôtre a décrit ce processus sur quatre générations : « Et ce que tu as entendu de moi en présence de beaucoup de témoins, confie-le à des hommes fidèles, qui soient capables de

l'enseigner aussi à d'autres. » Ainsi, la multiplication spirituelle siégeait au cœur même des ambitions de Paul.

Comment ne pas s'émerveiller de voir combien Dieu l'a utilisé pour engendrer des enfants spirituels légitimes ? En effet, bien que ce ne soit pas le cas de plusieurs de ses compagnons (notamment Barnabas, Silas, Jean surnommé Marc, Apollos et Luc), beaucoup d'autres comptent parmi sa progéniture spirituelle. Denys, Damaris, Gaïus, Sopater, Tychique, Trophime, Stéphanas, Clément, Épaphras, les Corinthiens (1 Co 4.15), et bien d'autres, y compris probablement la plupart de ceux qui sont mentionnés dans Romains 16, constituent selon toute vraisemblance le fruit des efforts d'évangélisation de Paul. Remarquons qu'il en a évangélisé certains de manière personnelle, d'autres par ses prédications publiques, et d'autres encore par l'intermédiaire de ceux qu'il a lui-même conduits au salut.

Pourtant, de tous ceux qui ont reçu le salut avant de connaître Paul et de ceux qu'il a lui-même engendrés, il n'y en a que deux qu'il a qualifiés d'« enfant légitime en la foi » : Tite (Tit 1.4) et Timothée. C'est que l'apôtre réservait cette unique épithète aux hommes clés de sa vie. Et, des deux, c'est en Timothée que Paul se reconnaît le mieux, comme il en a témoigné :

J'espère dans le Seigneur Jésus vous envoyer bientôt Timothée, afin d'être encouragé moi-même en apprenant ce qui vous concerne. Car je n'ai personne ici qui partage mes sentiments, pour prendre sincèrement à cœur votre situation : tous, en effet, cherchent leurs propres intérêts, et non ceux de Jésus-Christ. Vous savez qu'il a été mis à l'épreuve, en se consacrant au service de l'Évangile avec moi, comme un enfant avec son père (Ph 2.19-22).

Pour cela je vous ai envoyé Timothée, qui est mon enfant bien-aimé et fidèle dans le Seigneur ; il vous rappellera quelles sont mes voies en Christ, quelle est la manière dont j'enseigne partout dans toutes les Églises (1 Co 4.17).

Ainsi, Timothée est le protégé de Paul, son fils spirituel, le reflet donc le plus fidèle de l'apôtre.

La lettre à Timothée qui est ici à l'étude (ainsi que la seconde qui lui est adressée) constitue avant tout une missive entre un ouvrier chrétien

et un autre, d'un mentor bien-aimé au plus cher de ses élèves. Cette lettre, il nous faut donc l'examiner dans un premier temps à la lumière des événements qui ont alors cours dans la vie de Paul et de Timothée, ainsi que de la situation qui prévaut à Éphèse. Ce n'est qu'alors que nous pourrons appliquer les vérités qu'elle renferme à la réalité de notre propre époque.

L'AUTEUR

Paul, apôtre de Jésus-Christ, par ordre de Dieu notre Sauveur et de Jésus-Christ notre espérance, (1.1)

Quel étudiant du Nouveau Testament ne connaît pas le nom de **Paul** ? Plutôt répandu dans la Cilicie de l'époque, où se trouve Tarse, la ville natale de l'apôtre, ce nom (Paulus, en latin) signifie « menu » ou « petit », ce qui laisse entendre que Paul est peut-être petit de naissance. Nous ne lui connaissons ni stature imposante ni apparence frappante. Voici comment un auteur du 11^e siècle l'a décrit : « un homme de petite stature, mais en forme, aux jambes arquées, aux sourcils fusionnés et au nez quelque peu crochu, et chauve de surcroît, mais d'un air avenant, qui ressemble tantôt à un homme, tantôt à un ange » (cité par R. N. Longenecker, « Paul, The Apostle », dans Merrill C. Tenney, éd., *The Zondervan Pictorial Encyclopedia of the Bible*, Grand Rapids : Zondervan, 1977, 4 : p. 625). À Corinthe, ses antagonistes disent mesquinement de lui que « ses lettres sont sévères et fortes ; mais, présent en personne, il est faible, et sa parole est misérable » (2 Co 10.10).

Qu'importe la petitesse de sa stature physique, sa stature spirituelle demeurera inégalée parmi les hommes de toute l'histoire de la rédemption, car c'est nul autre que lui qui a initialement répandu l'Évangile dans le monde païen.

Cet homme unique est issu d'une famille juive (Ph 3.5) et citoyen romain de par sa naissance (Ac 22.25-28). Ses parents l'ont nommé Saul (nom hébreu) en mémoire du roi Saül, membre le plus illustre de la tribu de Benjamin. Précisons qu'on le désigne dans le Nouveau Testament par le nom de « Saul » jusqu'à son premier voyage missionnaire (Ac 13.9), après quoi on l'appellera « Paul ».

D'éducation traditionnelle et orthodoxe, l'apôtre se présente lui-même comme « circoncis le huitième jour, de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, Hébreu né d'Hébreux ; quant à la loi, pharisien »

(Ph 3.5). Il était avant sa conversion d'un zèle indéfectible à l'égard du judaïsme, tel qu'il l'a dit lui-même : « [...] j'étais plus avancé dans le judaïsme que beaucoup de ceux de mon âge et de ma nation, étant animé d'un zèle excessif pour les traditions de mes pères » (Ga 1.14). En effet, son extrême ardeur n'a pas manqué de transparaître dans la part qu'il a prise volontairement au meurtre d'Étienne (Ac 8.1) et à la persécution de l'Église qui a suivi (Ac 8.3 ; 9.1,2 ; 26.9-11).

Il était en route un jour vers Damas, où il comptait ajouter au nombre de ses persécutions, lorsque sa vie s'est vu changer de manière tout aussi soudaine que dramatique et irrévocable. C'est là que le Christ ressuscité, exalté et glorifié lui est apparu, à lui et à ses compagnons saisis d'effroi. Les choses se sont alors précipitées : en un court laps de temps, il a été frappé de cécité, sauvé, appelé au ministère, et baptisé peu après (Ac 9.1-18). Au terme d'une période de préparation en solitaire dans la contrée désertique de Nabatène (Arabie), à proximité de Damas, il est retourné dans cette ville pour y proclamer l'Évangile. Sa prédication enflammée ayant suscité l'hostilité et des chefs juifs et des chefs païens (Ac 9.22-25 ; 2 Co 11.32,33), Paul a dû fuir vers la Ville Sainte. Or, l'Église de Jérusalem, qu'il avait persécutée avec une telle véhémence, hésitait naturellement à l'accueillir en son sein. Il a donc fallu qu'intervienne Barnabas, qui a fini par avoir gain de cause en faveur de l'apôtre. Si bien que Paul est même devenu par la suite un des pasteurs de l'Église d'Antioche (Ac 13.1s), d'où le Saint-Esprit l'a envoyé évangéliser les païens. Mission à laquelle il a d'ailleurs consacré le reste de sa vie (Ac 22.14,15 ; 26.16-18).

Le verbe *apostellô*, duquel le substantif *apostolos* (**apôtre**) tire son origine, signifie « envoyer en service commandé un représentant personnel qu'on a revêtu des pouvoirs afférents » (Kenneth S. Wuest, *The Pastoral Epistles in the Greek New Testament*, vol. 2 de *Word Studies in the Greek New Testament*, Grand Rapids : Eerdmans, 1978, p. 22). Quant au terme *apostolos*, il peut se traduire par « envoyé » ou « ambassadeur », celui donc qui a pleins pouvoirs pour accomplir la mission qui lui a été confiée.

Dans le cadre du Nouveau Testament, l'apôtre correspond à celui qu'on envoie porter la Bonne Nouvelle aux pécheurs. Dans son sens le plus large, le titre d'apôtre s'applique donc à maintes personnes : Barnabas (Ac 14.14), Épaphrodite (Ph 2.25), Andronicus et Junias (Ro 16.7), ainsi que Jacques, le frère du Seigneur (Ga 1.19). En effet, bien qu'ils ne fassent pas partie des Douze que Jésus s'est

choisis, ces hommes n'en sont pas moins « les envoyés [*apôtres*] des Églises » (2 Co 8.23).

Dans son sens le plus étroit et le plus couramment employé dans le Nouveau Testament, le titre d'« apôtre » désigne en fait les apôtres de **Jésus-Christ**, qui comprennent les Douze du départ (en tenant compte du retrait de Judas et de l'ajout de Matthias après l'apostasie de Judas) et Paul. Contrairement aux apôtres des Églises, ceux-ci ont été mandatés et choisis personnellement par Christ (voir Lu 6.13 ; Ac 9.15), de qui ils ont reçu l'Évangile directement, plutôt que par l'intermédiaire d'autres hommes (voir Ga 1.11,12). Ainsi, les apôtres de Christ ont été les témoins de ses paroles, de ses actions, et plus particulièrement de sa résurrection (Ac 1.21,22), pour laquelle Paul n'est d'ailleurs pas en reste puisqu'il a rencontré le Christ ressuscité sur le chemin de Damas, une première fois, puis en trois autres occasions (Ac 18.9,10 ; 22.17,18 ; 23.11).

Le Saint-Esprit a également revêtu les apôtres de Christ du pouvoir de recevoir et de communiquer la vérité divine, conformément à la promesse que Jésus leur avait faite : « Mais le consolateur, l'Esprit Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit » (Jn 14.26). De même, ils ont été investis du pouvoir de chasser les démons et de guérir les malades, soit donc d'opérer les signes, les prodiges et les miracles qui constituaient « les preuves de [*leur*] véritable apostolat » (2 Co 12.12 ; voir Hé 2.3,4). Selon Éphésiens 2.20, ces hommes sont le fondement même sur lequel le reste de l'Église est édifiée. Cette Église qui a étudié « l'enseignement des apôtres » depuis sa naissance (Ac 2.42).

Dans certaines versions (*Colombe* ou *Semur*, notamment), on trouve « Christ Jésus » au lieu du titre habituel de « **Jésus-Christ** ». Or, ce titre inversé est unique à Paul et n'est employé dans le Nouveau Testament qu'une seule fois par un autre auteur que lui. Il s'agit d'Actes 24.24, où Luc rapporte le témoignage que l'apôtre a rendu de Christ à Félix et Drusille. De surcroît, bien que Paul emploie également le titre de « Jésus-Christ », les autres auteurs apostoliques (Pierre, Jacques et Jean) utilisent exclusivement celui-là. Pourquoi ? Peut-être parce que les autres apôtres ont connu Jésus d'abord en tant qu'homme, et n'ont compris que plus tard son identité divine de Christ, tandis que Paul l'a connu dès le départ en tant que Christ ressuscité et glorifié.

Il peut sembler, ici, inutile à Paul de rappeler son autorité apostolique à Timothée, qui n'en doute certainement pas. Mais c'est qu'à Éphèse, le jeune pasteur fait face à une situation délicate qui requiert tout l'appui

de l'autorité apostolique de Paul. En guise de renfort, l'apôtre lui envoie donc cette première lettre, qui, par sa lecture et son application dans l'Église, donnera de l'assurance à Timothée.

Le choix du terme *epitagê* (**ordre**) plutôt que du mot plus usuel *thelêma* (« volonté ») ajoute du poids à l'autorité apostolique de Paul, car il signale le fait que l'apôtre a reçu directement de Dieu le Père et de Jésus-Christ le mandat d'exercer son ministère. Or, ce mandat englobe la rédaction de la lettre à l'étude, qui accule Timothée et l'Église aux injonctions qu'elle renferme. De plus, *epitagê* désigne un ordre royal non négociable, et obligatoire. Paul, Timothée et l'assemblée éphésienne se trouvent ainsi tous sous les ordres du Souverain de l'univers. Il se peut, de même, que Paul ait choisi ce terme plus puissant à dessein de désarçonner les faux enseignants d'Éphèse, qui ne manquent probablement pas de mettre son autorité en doute.

Paul tient donc ses ordres de **Dieu notre Sauveur** et de **Jésus-Christ notre espérance**. On a déjà fait remarquer, à juste titre, que le christianisme est une religion de pronoms personnels. Il est vrai que nous n'adorons pas une divinité distante et impersonnelle, mais bien Dieu notre Sauveur et Jésus-Christ notre espérance. Or, en déclarant Dieu le Père et Jésus-Christ source conjointe de son divin mandat, Paul fait allusion à la divinité de Christ. Jésus lui-même ne s'est-il pas souvent associé à Dieu le Père dans les Évangiles (voir Mt 11.27 ; Jn 5.17,18 ; 10.30 ; 17.1-5,11,21,22) ? Certes, et il est temps de le rappeler aux Éphésiens, car il est fort probable que la divinité de Christ soit la cible de bien des attaques de leur part (voir 1 Ti 3.16).

Le titre de **Dieu notre Sauveur** n'apparaît que dans les épîtres pastorales, bien qu'il tire ses racines de l'Ancien Testament (voir Ps 18.47 ; 25.5 ; 27.9 ; Mi 7.7 ; Ha 3.18). Dieu est effectivement celui qui nous délivre du péché et de ses conséquences ; il est la source du salut, qu'il a prévu de toute éternité (voir 2 Th 2.13). C'est donc dire que la notion libérale selon laquelle le Dieu de l'Ancien Testament serait un Dieu de colère et de vengeance que le tendre et charitable Christ aurait apaisé est tout aussi erronée que blasphématoire.

La vérité, c'est que **Jésus-Christ notre espérance** a exécuté le plan rédempteur de Dieu le Père. En cela, notre espérance pour l'avenir nous vient de ce que Christ a accompli par le passé et de ce qu'il accomplit dans le présent. À ce sujet, Paul a déclaré : « Christ en vous, [*est*] l'espérance de la gloire » (Col 1.27b), assurance que partage d'ailleurs l'apôtre Jean :

Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté ; mais nous savons que, lorsqu'il paraîtra, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. Quiconque a cette espérance en lui se purifie, comme lui-même est pur (1 Jn 3.2,3).

Certains membres de l'assemblée d'Éphèse attachés à de fausses doctrines cherchent sans aucun doute à dérober aux croyants leur espérance du salut. Afin de fournir à Timothée les munitions qui lui permettraient de contrecarrer leurs attaques, Paul veille donc à souligner dans sa lettre les deux aspects de l'œuvre de Christ (voir 1.11,14-17 ; 2.3 ; 4.10).

LE DESTINATAIRE

à Timothée, mon enfant légitime en la foi : (1.2a)

Le nom de **Timothée** signifie « celui qui honore Dieu ». Il lui a été donné par sa mère et sa grand-mère, Eunice et Loïs, qui étaient sans contredit des Juives dévotes avant de croire au Seigneur Jésus. Elles ont enseigné les Écritures à Timothée depuis son enfance (2 Ti 3.15). Son père, d'origine grecque et païenne (Ac 16.1), ne vit peut-être plus. Or, étant fils de mère juive et de père païen, Timothée bénéficia de l'accès aux deux cultures.

Pour Paul, Timothée représente le disciple, l'ami, le compagnon d'œuvre et le fils spirituel chéri. Chose toute naturelle, puisque au moment de la rédaction de 1 Timothée, il y avait une quinzaine d'années que le jeune pasteur l'accompagnait partout, sauf lorsque Paul l'a laissé derrière avec Silas à Bérée, après que les persécutions ont forcé l'apôtre à partir pour Athènes (Ac 17.13-15), où il l'a par contre retrouvé par la suite (voir Ac 17.15). Il a suivi Paul à Corinthe (Ac 18.5), avant d'être envoyé par lui en Macédoine (Ac 19.22) et de l'accompagner dans son voyage de retour à Jérusalem (Ac 20.4). Il se trouvait de même en compagnie de l'apôtre lorsque celui-ci a rédigé Romains (16.21), 2 Corinthiens (2 Co 1.1), Philippiens (Ph 1.1), Colossiens (Col 1.1), les épîtres aux Thessaloniens (1 Th 1.1 ; 2 Th 1.1) et Philémon (Phm 1). Paul l'envoyait d'ailleurs souvent comme médiateur dans les Églises en crise, ce qui explique la mission de celui-ci à Corinthe (1 Co 4.17), à Thessalonique (1 Th 3.2), à Philippiens (Ph 2.19), et maintenant à Éphèse.

Précisons que *gnêsios* (**légitime**) décrit l'enfant qui est né dans les liens du mariage, par opposition à *nothos*, qui signifie « bâtard » ou « illégitime ». Ainsi, Timothée, dont la foi est authentique, constitue un enfant *gnêsios* de Paul, tandis que Démas en est un *nothos*. Le choix de *teknon* (**enfant**) plutôt que *huios* (« fils ») évoque le fait que Paul a donné naissance spirituellement à Timothée. Vu que l'expression grecque rendue ici par **en la foi** manque l'article défini, elle pourrait se traduire par « en foi ». Dans ce sens, Paul indiquerait que Timothée est son fils dans la sphère de la foi. La traduction **en la foi**, pour sa part, désigne le corps objectif de la foi chrétienne. Or, ces deux sens sont plausibles, et cadrent avec l'emploi que Paul fait ailleurs de la même expression.

La désignation **enfant légitime en la foi** nous laisse entrevoir le caractère de Timothée. Paul le donne en exemple d'un véritable enfant spirituel, confirmant du coup son authenticité et incitant les Éphésiens à l'imiter. Dans cette introduction épistolaire transparaissent cinq caractéristiques qui prouvent que Timothée est bel et bien un enfant légitime en la foi. L'examen de chacune d'elles nous révélera les grandes lignes de l'épître.

LA FOI RÉDEMPTRICE

Il va de soi que nul ne peut devenir enfant légitime en la foi sans expérimenter le salut divin en Jésus-Christ. Aussi Paul témoignera-t-il dans toute son épître de l'authenticité de la conversion de Timothée. Ici, dans 1.1 et 2, il implique par l'emploi du pronom pluriel que Timothée a le même Dieu et le même Christ que lui (voir 4.10). Dans 6.11, Paul l'appellera « toi, homme de Dieu », puis l'exhortera ainsi : « Combats le bon combat de la foi, saisis la vie éternelle, à laquelle tu as été appelé, et pour laquelle tu as fait une belle confession en présence d'un grand nombre de témoins » (6.12). Ainsi, non seulement Timothée a été appelé à la vie éternelle par Dieu, mais encore il a professé publiquement sa foi en Christ. Le salut de Timothée est donc indéniable, surtout à la lumière de 2 Timothée 1.5, où Paul parlera de sa « foi sincère ».

Nulle part dans l'Écriture fait-on état des circonstances entourant la conversion de Timothée, mais tout porte à croire qu'elle est liée au ministère qu'ont exercé Paul et Barnabas à Lystré (ville natale de Timothée) lors du premier voyage missionnaire (Ac 14.6-23). Ayant été témoins de la guérison par Paul d'un boiteux, les gens de la place en

avaient conclu que Barnabas et lui étaient des dieux et avaient voulu leur offrir des sacrifices. Peu après, toutefois, quelques antagonistes de Paul arrivant de villes voisines ont monté la foule contre lui. Si bien qu'elle a fini par le lapider et le traîner hors de la ville, l'y laissant pour mort. Il est raisonnable de croire que Timothée, Eunice et Loïs aient eu vent de ces événements et se soient convertis à ce moment-là. Le cas échéant, Timothée aura été présenté à Paul dans des circonstances pour le moins dramatiques. Lorsque Paul est retourné à Lystre, lors de son deuxième voyage missionnaire, il n'a pas manqué de choisir Timothée pour compagnon d'œuvre.

Malheureusement, il se peut que ceux qui sont ici associés à l'Église d'Éphèse n'aient pas tous une foi sincère. Certains mettent peut-être en doute la divinité de Christ, poussant Paul à écrire : « Et, sans contredit, le mystère de la piété est grand : Dieu a été manifesté en chair, justifié par l'Esprit, vu des anges, prêché aux nations, cru dans le monde, élevé dans la gloire » (3.16). Or, quiconque nie la divinité de Christ ne peut recevoir le salut, conformément aux propres paroles de notre Seigneur : « [...] si vous ne croyez pas ce que je suis, vous mourrez dans vos péchés » (Jn 8.24b). Selon Paul, le salut ne s'obtient qu'en confessant Jésus comme Seigneur et en croyant que Dieu l'a ressuscité des morts (Ro 10.9). Pourtant, il est clair que certains dans l'Église d'Éphèse, peut-être bien parmi les dirigeants, nient ces vérités fondamentales et enseignent ouvertement de fausses doctrines (1.3), cela même contre quoi Paul a prévenu les anciens d'Éphèse (Ac 20.29,30). Ainsi, des hommes se sont éloignés de la vérité, et « se sont égarés dans de vains discours » (1.6).

Voici l'avertissement que donnera Paul à ce sujet au chapitre 4 :

Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, par l'hypocrisie de faux docteurs portant la marque de la flétrissure dans leur propre conscience ; ils prescrivent de ne pas se marier, et de s'abstenir d'aliments que Dieu a créés pour qu'ils soient pris avec actions de grâces par ceux qui sont fidèles et qui ont connu la vérité (4.1-3).

Comme « les derniers temps » ont débuté avec la venue de Christ (voir 1 Pi 1.20), c'est dire que certains à Éphèse sont passés à côté de la foi

rédemptrice, lui préférant les mensonges démoniaques d'hypocrites à la conscience endurcie et léthargique qui prônent un faux ascétisme.

D'après 6.20 et 21, il semblerait qu'à Éphèse certains soient tombés dans le piège des « discours vains et profanes, et [des] disputes de la fausse science ». Résultat : ils se sont « détournés de la foi ». Ayant passé à côté de la foi rédemptrice, ils sont maintenant perdus.

Il en ressort que la foi véritable de Timothée contraste grandement avec la foi inauthentique de nombreux membres de l'Église d'Éphèse.

L'OBÉISSANCE CONSTANTE

Le Nouveau Testament enseigne à maintes reprises que c'est à son mode de vie empreint d'obéissance que se reconnaît le véritable croyant. En effet, le Seigneur n'a-t-il pas dit : « Si vous m'aimez, gardez mes commandements » (Jn 14.15 ; voir aussi v. 21,23) ? Et à ceux qui avaient professé leur foi en lui, n'avait-il pas déclaré antérieurement : « Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples » (Jn 8.31b) ? Pour sa part, Paul a écrit aux Éphésiens : « Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres, que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions » (Ép 2.10). Précisons toutefois que les bonnes œuvres ne constituent pas le fondement du salut, mais en établissent plutôt la preuve. Pour reprendre les paroles de Martin Luther : « Les bonnes œuvres ne rendent pas l'homme bon, mais l'homme bon fera inévitablement de bonnes œuvres » (« The Freedom of a Christian », dans John Dillenberger, éd., *Martin Luther: Selections from His Writings*, Garden City [New York] : Anchor Books, 1961, p. 69).

La vie de Timothée se caractérise par l'obéissance. Cela, Paul a pu le constater lorsqu'il est retourné à Lystre dans le cadre de son deuxième voyage missionnaire, car « les frères de Lystre et d'Icone rendaient de lui un bon témoignage » (Ac 16.2). Si bien que l'apôtre attestera à son tour le loyal dévouement de Timothée : « En exposant ces choses aux frères, tu seras un bon ministre de Jésus-Christ, nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine que tu as exactement suivie » (1 Ti 4.6).

Or, tous à Éphèse n'ont pas adopté ce modèle d'obéissance constante, comme le confirmera Paul en écrivant que certains, qui ont rejeté « la foi et une bonne conscience », ont « fait naufrage par rapport à la foi » (1 Ti 1.19). S'étant initialement engagés sur la bonne voie, ils se sont égarés avant d'arriver à bon port.

Dans le chapitre 5, Paul recommandera aux jeunes veuves de se remarier, car, dira-t-il, « quelques-unes se sont détournées pour suivre Satan » (5.15). Elles sont donc de ces gens qui « sont sortis du milieu de nous, mais ils n'étaient pas des nôtres ; car s'ils avaient été des nôtres, ils seraient demeurés avec nous, mais cela est arrivé afin qu'il soit manifeste que tous ne sont pas des nôtres » (1 Jn 2.19).

Dans le chapitre 6, l'apôtre commandera à Timothée de mettre en garde ceux qui s'attachent aux richesses :

Mais ceux qui veulent s'enrichir tombent dans la tentation, dans le piège, et dans beaucoup de désirs insensés et pernicieux qui plongent les hommes dans la ruine et la perte. Car l'amour de l'argent est une racine de tous les maux ; et quelques-uns, en étant possédés, se sont égarés loin de la foi, et se sont jetés eux-mêmes dans bien des tourments (6.9,10).

L'obéissance indéfectible de Timothée représente donc véritablement « un modèle pour les fidèles » (4.12), et rend de lui le témoignage d'un croyant qui persévère au sein même d'une Église où abondent les apostats.

L'HUMILITÉ DANS LE SERVICE

Conscient que tout enfant légitime en la foi est forcément serviteur, Paul a précisé déjà que les Thessaloniens se sont convertis « en abandonnant les idoles pour servir le Dieu vivant et vrai » (1 Th 1.9). C'est que la vie chrétienne doit se vivre comme un ministère de service envers la souveraine seigneurie de Jésus-Christ. Nous nous rappellerons que les disciples ont tout abandonné pour suivre et servir Jésus. Pourquoi ? Parce que le salut véritable se reconnaît à un cœur de serviteur.

L'humilité dans le service, voilà qui caractérise bien la vie de Timothée. Après tout, n'a-t-il pas accédé volontairement à la demande de Paul de demeurer en poste à Éphèse malgré toutes les difficultés auxquelles il y est confronté ? Sans compter qu'il s'est laissé circoncire, bien qu'il se soit déjà trouvé à l'époque vers la fin de l'adolescence ou au début de la vingtaine, et cela dans le seul but de mieux servir le Seigneur aux côtés de Paul (Ac 16.3) . Tel que précisé antérieurement, Timothée a vécu au service de Paul pendant de nombreuses années, en dépit parfois de pénibles circonstances. Comment s'étonner, alors, que

Paul lui ait conféré le titre honorifique par excellence de « compagnon d'œuvre » (Ro 16.21) ?

Ici encore, ce n'est pas toute l'assemblée d'Éphèse qui souhaite servir Dieu avec humilité. Le sachant, Paul recommandera à Timothée de ne pas nommer ancien un nouveau converti, de peur que celui-ci ne s'enorgueillisse (3.6). Il semblerait que certains membres de l'assemblée d'Éphèse aspirent aux postes de dirigeants dans l'unique but de se glorifier (1.6,7). Mais seuls les anciens qui servent avec humilité et diligence doivent être récompensés (5.17), tandis que ceux qui persistent à pécher par orgueil doivent être confrontés en public (5.19,20). Or, les faux enseignants d'Éphèse se caractérisent par la vanité, et non par l'humilité (6.4).

Bref, l'humilité dont fait preuve Timothée dans le service fait de lui le juste héritier de Paul, cet apôtre qui s'est dévoué corps et âme à la cause de Christ.

LA SAINTE DOCTRINE

Tout enfant légitime en la foi s'attachera inévitablement à la saine doctrine. À ce sujet, Jésus a dit aux pharisiens : « Celui qui est de Dieu écoute les paroles de Dieu ; vous n'écoutez pas parce que vous n'êtes pas de Dieu » (Jn 8.47). Quant à l'Église primitive, elle persévère dans l'enseignement des apôtres (Ac 2.42).

Timothée se consacre et à l'étude et à l'enseignement de la saine doctrine, sans cesse « nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine [qu'il a] exactement suivie » (4.6b). Ne doutant aucunement de la justesse de la doctrine de Timothée, Paul l'exhortera plus loin à transmettre les vérités qu'il a apprises (4.11 ; 6.2).

L'Éphèse de l'époque est infestée de faux enseignants, qui se sont détournés de la vérité pour s'égarer dans de vains discours (1.6) et s'improviser enseignants d'une Loi à laquelle ils n'entendent rien (1.7). Si bien que Paul se verra dans l'obligation d'en reprendre deux, soit Hyménée et Alexandre (1.20), et de préciser que les faux enseignements ne sont que des « contes profanes de vieilles femmes » (4.7) et des « disputes de mots, d'où naissent l'envie, les querelles, les calomnies, les mauvais soupçons » (6.4). Or, ceux qui les propagent sont imbus d'eux-mêmes et ne savent pas ce qu'ils disent (6.4).

Contrairement aux balivernes des faux enseignants, Paul ne reconnaît aucun écart à l'orthodoxie de Timothée. Il est confiant que son protégé

« [s'appliquera] à la lecture, à l'exhortation, à l'enseignement » jusqu'à son retour à Éphèse (4.13).

LE COURAGE DE SES CONVICTIONS

Afin de faire réellement avancer la cause de Christ, tout croyant doit avoir le courage de ses convictions. En effet, il est possible au poisson mort de descendre le courant, mais seul le vivant est capable de le remonter. Parallèlement, pour connaître l'efficacité dans tout ministère, il est essentiel d'être doté d'une conviction profonde, celle qui traduit indéniablement la maturité spirituelle et la connaissance de la Parole.

L'ayant laissé à Éphèse, Paul exhorte maintenant Timothée à se faire soldat pour le Seigneur. Sa mission : recommander à certaines personnes de ne pas enseigner d'autres doctrines (1.3), combattre le bon combat (1.18) et garder le dépôt de la foi (6.20).

Fâcheusement, nombreux sont ceux parmi l'assemblée d'Éphèse qui ne partagent pas les convictions de leur pasteur, et qui se plaisent à transiger avec leur conscience. Or, comment de tels hommes sauraient-ils assumer les fonctions d'anciens (3.2) et de diacres (3.10), puisqu'ils ne sont pas irréprochables ? De plus, certaines jeunes veuves de l'Église courent le danger de rompre leur engagement envers Christ (5.11,12). D'autres encore, en proie à la cupidité, « se sont jetés eux-mêmes dans bien des tourments » (6.10).

En contraste, Timothée ne dérogera aucunement à ses convictions, même au prix de sa vie. Selon la tradition, il mourra en martyr à Éphèse une trentaine d'années plus tard pour s'être opposé au culte de la déesse Diane. Ainsi, le jeune pasteur « [retiendra] fermement jusqu'à la fin l'assurance [qu'il avait] au commencement » (Hé 3.14).

LA SALUTATION

Que la grâce, la miséricorde et la paix te soient données de la part de Dieu le Père et de Jésus-Christ notre Seigneur ! (1.2b)

Paul a pour coutume dans toutes ses épîtres de souhaiter que **la grâce** et **la paix** reposent sur ses lecteurs. Il n'y a qu'ici et dans 2 Timothée 1.2 que l'apôtre y joint **la miséricorde**. C'est que son protégé aura bien besoin de ces trois bénédictions pour redresser la situation qui prévaut à Éphèse. Précisons que **la grâce** désigne la faveur, l'amour et

le pardon immérités de Dieu qui affranchissent le pécheur des conséquences du péché. **La miséricorde**, quant à elle, ne nous libère pas des conséquences du péché, mais de la misère qu'il engendre. Pour ce qui est de **la paix**, elle constitue le produit même de la grâce et de la miséricorde. Elle ne traduit pas uniquement une communion harmonieuse avec Dieu, mais également la sérénité de l'âme. Or, la grâce, la miséricorde et la paix s'avèrent nécessaires non seulement lors du salut, mais aussi tout au long de la vie chrétienne.

Ici encore, Paul fait le lien entre **Dieu le Père** et **Jésus-Christ notre Seigneur**, afin de confirmer une fois de plus la divinité de Christ et le fait qu'il est l'égal du Père. Cela s'impose, car nous nous rappellerons que l'hérésie qui s'est propagée à Éphèse est en partie liée au rejet de la divinité de Christ.

Bref, ces deux courts versets, qui semblent n'apparaître ici que pour la forme, révèlent en fait toute la passion que voue Paul à l'Église d'Éphèse, et qui lui est née lors de ses trois années de ministère dans cette ville. Afin d'aider le jeune pasteur à contrer les hérésies qui menacent l'assemblée, Paul n'hésite pas à jouer de son autorité apostolique et ne manque pas non plus de demander à Dieu d'accorder à Timothée, son enfant légitime en la foi, la grâce, la miséricorde et la paix qui lui sont nécessaires pour bien redresser la situation. Somme toute, quelle meilleure introduction pourrait-on donner à cette importante lettre ?